



Version du 01.09.2022

Demande de soutien relative à une mesure de promotion des compétences de base sur le lieu de travail (formulaire de demande, reporting et décompte)

Pour qu'une mesure puisse être soutenue, les conditions suivantes doivent être respectées:

- La mesure porte sur des contenus relevant des compétences de base sur le lieu de travail (voir [fiche d'information](#))
- La mesure s'adresse à des travailleurs dans des rapports de travail non résiliés et ayant besoin de consolider leurs compétences de base. Elle est ouverte aux travailleurs de tout âge, mais elle vise en particulier les travailleurs âgés.
- La mesure s'achève par une attestation de participation qui renseigne sur les compétences transmises dans le cadre de son exécution.
- La mesure est gratuite pour les participants et a lieu pendant le temps de travail (ou est comptabilisé comme temps de travail).
- La mesure comprend 20 à 40 leçons, avec un maximum de 4 leçons par jour. Nombre de participants par cours: 3 participants au minimum et 12 participants au maximum.

1. Requérant

1.1 Requérant et adresse d'envoi

Société / OrTra / Fonds

Complément

Rue

Code postal

Lieu

Site internet

1.2 Personne de contact

Nom

Téléphone

Courriel

2. Aperçu de la mesure

2.1 Titre (max. 1 ligne)

2.2 Numéro de demande (Reporting seulement, le numéro peut être trouvé dans la correspondance avec le SEFRI)

2.3 Description sommaire de la mesure (max. 5 lignes)

2.4 Quelles compétences de base la mesure devrait-elle améliorer?

(veuillez cocher la case appropriée)

Lire

Écrire

Langue locale

Maths de tous les jours

TIC

2.5 Durée et lieu d'exécution de la mesure

Prévu

Effectif (reporting)

Nombre de leçons (au moins 45 minutes chacune) par mise en œuvre de la mesure

Date de début de la mesure

Date de fin de la mesure

Combien de fois la mesure est-elle / a-t-elle été répétée

Dans quel(s) canton(s) la mesure est-elle déployée?

Où la mesure a-t-elle lieu?

Sur place sur le lieu de travail

à un autre endroit

Où:

2.6 Finances

	Prévu		Total prévu	Effectif		Total effectif
	nombre de participants	nombre de leçons		nombre de participants	nombre de leçons	
Contribution aux leçons (Nombre P x nombre de leçons x CHF)						
Forfait pour l'élaboration d'une nouvelle mesure (Un forfait de 3000 CHF peut être demandé pour le développement de nouvelles mesures de formation, indépendamment de la durée de celles-ci.)						
						Total intermédiaire
Coûts du prestataire de formation (veuillez joindre la facture) (La contribution fédérale s'élève au maximum aux coûts facturés par le prestataire de formation.)						

Montant de la contribution fédérale demandée (total)

2.7 Renseignements sur le projet

Le SEFRI est autorisé à renseigner des tiers sur ce projet (aucune information financière ne sera donnée) (veuillez cocher la case appropriée)

Oui Non

Dans la négative: pourquoi ne souhaitez-vous pas que le SEFRI renseigne des tiers sur ce projet?

2.8 Source d'information

Comment avez-vous pris connaissance du programme de promotion «Simplement mieux! ... au travail»? (par exemple, des informations sur le fournisseur, l'organisation industrielle, une autre société, un article de presse, un site Web, autre)

Les informations de la section 3 doivent être soumises lors de la soumission de la demande.

3. Détail de la mesure

Les données de la section 3 permettent au SEFRI d'évaluer s'il si la mesure planifiée entre dans le domaine des compétences de base ou pas.

3.1 Caractéristiques de la mesure

La mesure permet d'acquérir les compétences suivantes :
(domaine de compétences de base, thématique visée, énumération détaillée ; par ex. mathématiques élémentaires pour les maçons : les participants savent mesurer et découper des films protecteurs selon les dimensions indiquées ; ils savent calculer leurs besoins en matériel pour effectuer leurs tâches.)
Veuillez indiquer les caractéristiques de la mesure dans un document séparé, p.ex. en énumérant les objectifs d'enseignement et d'apprentissage.

Comment le besoin de formation a-t-il été identifié ?

Veuillez indiquer les caractéristiques de la mesure dans un document séparé.

Comment le transfert des connaissances est-il assuré dans l'entreprise ?

Veuillez indiquer les caractéristiques de la mesure dans un document séparé.

3.2 Prestataire de formation

Qui exécute la mesure ? (veuillez cocher la case appropriée)

Service interne en charge
des formations

Prestataire de formation
externe

Nom et adresse:

Qualification de l'enseignant / des enseignants chargé(s) de l'exécution de la mesure (p. ex. FESA 1 ;
diplôme d'enseignement, responsables de cours expérimentés) :

**Les informations de la section 4 (ainsi que les champs encadrés en jaune) doivent être remplies
lors du reporting sur la mesure**

4. Reporting

4.1 Informations sur les participants

Nombre total de participants
(uniquement les participants ayant assisté à au moins 80% des cours)
Nombre de femmes

Nombre de participants sans diplôme post-obligatoire
(par exemple sans EBA ou EFZ)

Nombre de participants dans la catégorie d'âge 20-40

Nombre de participants dans la catégorie d'âge 40-50

Nombre de participants de plus de 50 ans

4.2 Respect des conditions liées à la mesure (veuillez cocher la case appropriée)

Le soutien à la mesure est lié au respect des conditions suivantes :

La mesure porte sur des contenus relevant des compétences de
base sur le lieu de travail (voir fiche d'information). Oui Non

commentaire :

La mesure s'adresse à des travailleurs dans des rapports de travail non résiliés et ayant besoin de consolider leurs compétences de base. Elle est ouverte aux travailleurs de tout âge, mais elle vise en particulier les travailleurs âgés.

Oui Non

commentaire :

La mesure s'achève par une attestation de participation qui renseigne sur les compétences transmises dans le cadre de son exécution.

(Joindre un exemple d'attestation de participation)

Oui Non

commentaire :

La mesure est gratuite pour les participants et a lieu pendant le temps de travail (ou est comptabilisé comme temps de travail)

Oui Non

commentaire :

La mesure comprend 20 à 40 leçons, avec un maximum de 4 leçons par jour. Nombre de participants par cours : 3 participants au minimum et 12 participants au maximum.

Oui Non

commentaire :

4.3 Évaluation de la mesure

L'exécution de la mesure s'écarte-t-elle considérablement de la planification / demande établie au départ?

Veillez expliquer :

Comment évaluez-vous la mesure? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Quelles ont été les difficultés? Autres remarques :

Comment évaluez-vous la qualité du prestataire de formation sélectionné?

5. Lieu, date, signature

Notification de la décision

Avec votre accord, le SEFRI vous transmettra la décision par voie électronique.

Oui, nous désirons recevoir la décision par voie électronique
à l'adresse suivante

Non, nous souhaitons recevoir la décision par courrier recommandé.

Signature

Lieu et date

La demande / le reporting et les annexes sont à envoyer par voie électronique
([formulaire pdf](#)) à:

projektfoerderungbb@sbfi.admin.ch

En plus, une version signée de la demande / du reporting (incl. annexes) est à
envoyer (en version papier) à:

Secrétariat d'état à la formation, la recherche et l'innovation SEFRI
Division formation professionnelle et continue
Financement et encouragement de projets
Einsteinstrasse 2
3003 Bern

**Veuillez sauvegarder le formulaire de demande. Vous pouvez ainsi réutiliser le formulaire
partiellement rempli pour la création du reporting.**

Pièces à joindre à la demande:

Caractéristiques de la mesure (voir section 3.1)

Pièces à joindre au reporting:

Facture du prestataire de formation

Exemple d'attestation de participation